

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

37 Septembre 2015

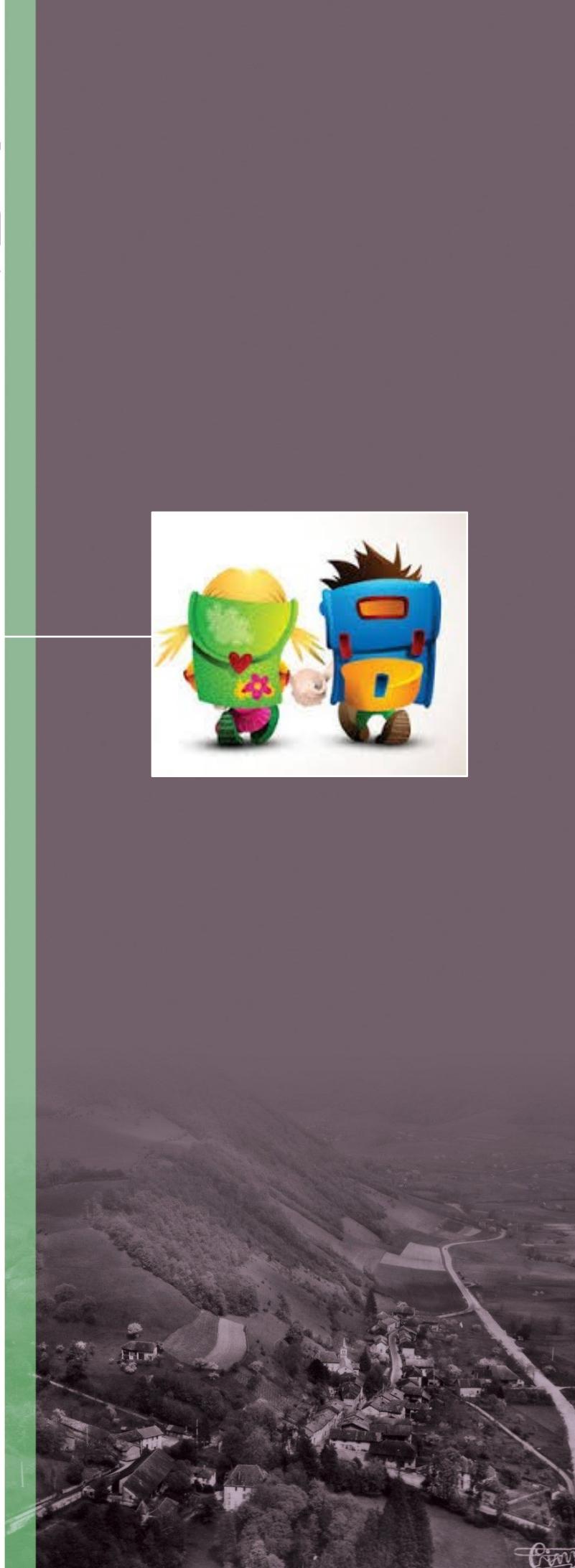
Cet été, nous avons eu le privilège de recevoir plusieurs compagnies de théâtre dont une d'enfants. Leurs prestations étaient de qualité et empreintes d'originalité et de diversité. Les spectateurs ont apprécié les déambulations à travers le village ou le parc permettant d'échanger entre les scènettes, de partager pour mieux apprivoiser les autres au sens que donnait Saint-Exupéry à ce mot « créer du lien » dans le respect mutuel pour mieux vivre ensemble. Dans cet esprit de découverte de pratiques culturelles, d'ouverture aux autres, le festival « Livres à vous » fera escale à l'église de Massieu pour une lecture-concert. Ces différentes manifestations viennent compléter les actions mises en place avec la bibliothèque intercommunale de Chirens et son festival « Les Arts Urbains » à destination principalement des jeunes et de leurs familles, mais aussi des adultes.

Nous espérons que ceux qui font l'effort de se déplacer malgré les contraintes quotidiennes, y trouvent bonheur et intérêt.

Le mois de septembre est synonyme de rentrée. C'est une nouvelle année scolaire qui se dessine, c'est le moment des inscriptions aux différentes activités proposées par les associations présentes sur notre commune, à la bibliothèque, au centre de loisirs, ou écoles de musique.



Edito du Maire



Edito (suite) :

Ce sont aussi des travaux qui se terminent (voies, presbytère, école) et d'autres qui vont bientôt commencer comme par exemple le remplacement des fenêtres du 1^{er} étage de la mairie.

Alors bonne rentrée à tous et bonne lecture de votre « Petit Massiotin ».

Bien cordialement.
Roland Besson

RENTREE SCOLAIRE 2015 – 2016



Le 1er septembre, les 70 élèves de notre école communale ont fait leur rentrée. Le Maire, Roland Besson, accompagné de son adjointe Suzanne Bellil, leur a souhaité la bienvenue. Sous la direction de Stéphanie Tripier, qui a la charge des 22 CM1 et CM2, l'équipe pédagogique est stable. Séverine Guignier s'occupe des 30 élèves de la classe maternelle (petite, moyenne et grande section). Muriel Etienne a, sous sa responsabilité, 18 élèves de CP, CE1 et CE2 dans une classe dont le sol a été refait à neuf.

La Directrice possède maintenant un bureau au 1er étage, aménagé cet été, pour lui permettre de faire son travail administratif dans de bonnes conditions et de recevoir les parents ou les partenaires de l'école dans un lieu dédié et agréable.

Sou des Ecoles :

L'année scolaire s'est achevée le 27 juin 2015 par la kermesse organisée par le sou des écoles. Une énième manifestation orchestrée par les membres bénévoles de l'association qui ont donné beaucoup de leur temps pour soutenir financièrement des projets pédagogiques au profit des élèves. Il est nécessaire de rappeler que le sou des écoles, une association dont l'unique vocation est de favoriser l'épanouissement de nos enfants scolarisés, a besoin de l'engagement de tous. Toute l'équipe du sou avec son président Fabrice Locatelli a fait un travail remarquable tout au long de l'année. Elle mérite vraiment nos remerciements et la considération de tous. Cette association attend votre engagement pour se renforcer. Un engagement continu en devenant membre actif du bureau et/ou ponctuel en participant à l'organisation des manifestations.

Notez, dès à présent, que l'assemblée générale du sou des écoles aura lieu le **mardi 22 septembre 2015 à 20H00**.

CENTRE DE LOISIRS "LA VALDAINE"

Le programme des activités de l'année scolaire du Centre de Loisirs (Accueil de loisirs des jeunes, le mercredi et périodes de vacances – Activités spécifiques des jeunes – Activités pour les plus de 16 ans et adultes) est disponible en Mairie, aux heures d'ouvertures. Vous le trouverez également sur le site de la Mairie (www.massieu38.fr) rubrique : Services municipaux – Centre de loisirs.



Cérémonie du 11 novembre



« Les hommes d'avenir sont aussi ceux qui portent, dans leur cœur, un profond respect des choses du passé ». Cette phrase d'Ernest Renan, nous interpelle tant le devoir de mémoire semble s'estomper au fil du temps qui passe ...

Celui-ci ne doit pas être perçu comme une formalité se limitant à un simple moment de recueillement. Il trouve aussi tout son sens dans la transmission, notamment à travers l'enseignement de l'histoire, cette matière capitale qui permet de faire le lien entre la France passée et celle d'aujourd'hui. En 2012, alors que l'on commémorait le 70ème anniversaire de la rafle du Vél'd'Hiv' (13 152 juifs arrêtés par la police française), un sondage révélait que 60 % des moins de 35 ans n'avaient jamais entendu parler de cet événement tragique !

Que cet exemple nous rappelle qu'il est primordial de se souvenir, de rendre hommage aux sacrifices de nos aînés et de saluer la mémoire de tous ces combattants tombés pour que la guerre n'ait plus lieu.

Le Maire et le Conseil municipal invitent la population, les enfants de l'école de Massieu, les jeunes des collèges et lycées, les associations à la cérémonie du souvenir le **mercredi 11 novembre prochain à 11H00 (Rassemblement devant la mairie à partir de 10H45)**.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes.

Anciens combattants

Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) tiendra une permanence trimestrielle à la Sous-préfecture de La Tour du Pin pour apporter toutes les précisions utiles aux anciens combattants sur leurs droits, sur l'état d'avancement de leurs demandes et répondre à toutes leurs questions. La prochaine permanence aura lieu le jeudi 17 septembre 2015 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Pour tous renseignements relatifs à cette permanence veuillez contacter le **04.76.46.10.33.**

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE CHIRENS

La bibliothèque a ré-ouvert ses portes le 1er septembre, aux horaires suivants : lundi : 17h/19h - mardi

: 15h30/18h - mercredi : 10h/12h et 14h15/19h - jeudi : 15h30/18h - vendredi : 15h30/18h - samedi : 10h/12h et 14h30/17h. Pour plus de renseignements, consulter le site de la commune (www.massieu38.fr) rubrique : vie pratique – services de proximités – bibliothèque.



RAPPEL : Un point lecture est tenu par une bibliothécaire, **chaque jeudi de 17h15 à 18h**, (Hors vacances scolaires) dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Massieu. Toutes les opérations de prêts, réservations, recherches, récupérations de livres ou documents ... etc... sont possibles.

Pensez à utiliser ce service de proximité que nous avons créé l'an dernier.

Festival « Livres à vous »

Dans le cadre de ce festival, une lecture-concert aura lieu à l'église de Massieu le samedi 7 novembre 2015 à 15H30. Les spectateurs de la région de Voiron seront acheminés par un « Autok'Art » pour assister à une lecture de « Le dernier gardien d'Ellis Island » par Gaëlle Josse accompagnée par une violoniste.

Inventaire du patrimoine du pays voironnais



Les services du patrimoine culturel du département de l'Isère et celui du Pays d'Art et d'Histoire du pays voironnais vont réaliser un inventaire du patrimoine des 34 communes de notre territoire. Archéologues, architectes, historiens vont le silloner pour rechercher des traces laissées par les hommes, de la préhistoire à nos jours. Ils vont ainsi répertorier le patrimoine matériel (vestiges archéologiques, châteaux, églises, chapelles, fermes, usines ou objets) et immatériel (gastronomie, culture, musique, savoir-faire).

L'objectif est de connaître et de faire connaître le patrimoine du pays voironnais. Le résultat de cette enquête sera présenté en 2017 sous forme d'exposition, animations et publications.

Si vous souhaitez témoigner, y participer, si plus simplement vous connaissez ou possédez des éléments pouvant être utiles à cette enquête (documents, cartes postales, photographies, sites ou bâtiments intéressants, etc.), n'hésitez pas à joindre le service du Pays d'Art et d'Histoire au 04.76.93.16.96. Toute information sera la bienvenue.

Vous pouvez suivre cet inventaire en recevant la lettre d'information qui vous sera adressée après vous êtes abonnés sur www.isere-patrimoine.fr, rubrique inventaire.

Journées européennes du patrimoine (19 & 20 Sept. 2015)



Le thème de l'édition 2015 des Journées Européennes du patrimoine est "Patrimoine XXIème, une histoire d'avenir".

"Quand Massieu se raconte au XXIème siècle"

Situé au cœur de la Valdaine, Massieu est un village tout en longueur, aux rues étroites agrémentées de jardins et d'un patrimoine bâti riche marqué par une architecture en terre.

découvrir un village de caractère **le dimanche 20 Septembre 2015 à 16h**. La visite d'une durée de 1h30 sera assurée par un guide-conférencier du pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais.

Rendez-vous à la Mairie de Massieu, Parc de la Murgière à 16h.

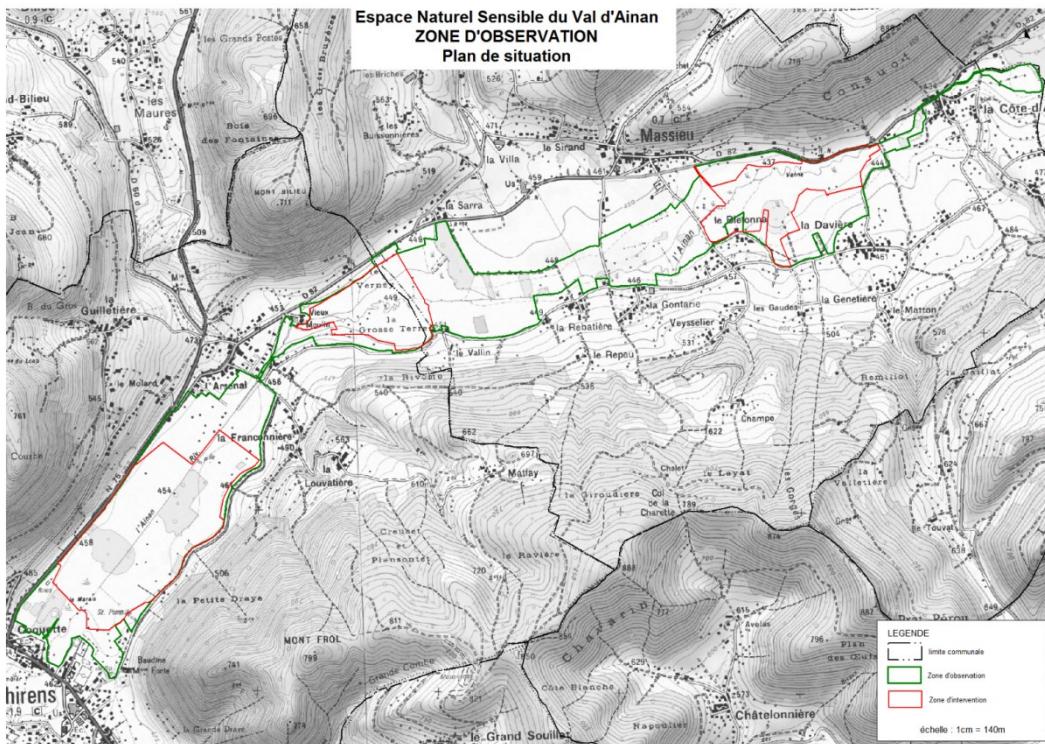
Pour clore cette fin d'après-midi, le Café associatif **le Baratin**, ouvrira ses portes et vous accueillera dans un lieu inhabituel.

Les 19 et 20 septembre la mairie et l'église seront également ouvertes au public :

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, Dimanche de 10h à 12h et 14 à 16h.

Vous pourrez également visiter l'arboretum du parc de la Murgière riche de ses 42 espèces d'arbres et arbustes différents, de sa mare pédagogique, et d'un espace jeux pour les jeunes enfants.

Espace Naturel Sensible



Le 13 mars 2015, le Département de l'Isère a validé l'extension de l'Espace Naturel Sensible (ENS) départemental du marais du Val d'Ainan sur la commune de Massieu.

L'ENS initial existe depuis 1999 sur la commune de Chirens. Il est géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère – Avenir.

L'objectif de ce classement est de préserver les milieux naturels et de valoriser

ce site qui constitue le dernier grand marais tourbeux alcalin de l'Isère, et qui est également classé au titre de Natura 2000. Deux zonages ont été mis en place sur Massieu :

une zone d'intervention calée sur l'ex ENS du marais du Moulin (25ha).

une zone plus grande d'observation qui englobe l'ensemble du marais du Val d'Ainan (près de 110ha).

Cet outil permettra de mettre en place une gestion uniquement sur les parcelles appartenant au Département (fauche, inventaires et suivis scientifiques). Les propriétaires privés des parcelles peuvent se rapprocher du Département s'ils souhaitent céder leur terrain ou développer un partenariat.

Brûlage des « déchets verts »

Notre territoire étant équipé de déchetteries, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin, l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin émet des particules fines et peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Le fumier est également considéré comme un déchet, il est donc interdit sans réglementation spécifique de brûler du fumier chez soi ou au sein d'une structure non agréée.



Stationnement et vitesse de circulation

Il a été signalé en mairie le stationnement abusif de certains véhicules sur les trottoirs, en bordure de voirie ou sur les parkings publics, que ce soit dans le village ou dans les hameaux. Le stationnement est considéré comme abusif lorsqu'il est ininterrompu en un même point durant plus de 7 jours (art. R.417-12 du Code de la route).



Or certains 2èmes ou 3èmes véhicules ne sont que très rarement utilisés par leurs propriétaires et sont continuellement à la même place. Le nombre de places de stationnement étant limité, il est donc fait appel au civisme de chacun d'entre nous.

Des riverains se sont plaints également de la vitesse avec laquelle circulent certains véhicules sur notre voirie communale. N'oubliez pas que des enfants peuvent toujours sortir subitement des habitations et qu'il vaut mieux partir avec un peu d'avance et rouler en prenant en compte la configuration des lieux traversés.

Démonstration de Disc Golf dans le parc de la Murgière début Août



Qu'est ce que le disc-golf ?

Le disc-golf est un sport de lancer de disque style "Frisbee", généralement plus petit et plus lourd.

Sport ludique, écologique, populaire et familial, il se pratique en pleine nature. Les parcours sont implantés dans des parcs publics ou espaces naturels. Il est possible de pratiquer sans aucune installation particulière, la cible pouvant être de simples objets tels que arbres ,poteaux ou des paniers mobiles en métal avec des chaînes spécialement prévus pour ce genre de sport.

Venez découvrir et essayer ce sport ludique avec un animateur de la fédération du sport en milieu rural **le 11 octobre** en fin de matinée et milieu d'après midi lors de la **journée de la Fête des Saveurs d'automne et Savoir-Faire**.

ACTIVITE THEATRE

La Cie des P'tits bouts de Chirens propose une activité « Théâtre » à Massieu pour les enfants à partir de 8 ans, ados et adultes. Les bulletins de préinscription avec les jours et horaires sont à votre disposition dans le hall de la mairie.

AFFLUENCE AUX REPRESENTATIONS THEATRALES DE L'ETE



Plus de 100 personnes au spectacle proposé par la compagnie Casalibus la ronde de nuit des poètes "Orient Express ..Strasbourg-Bucarest Fausse Alerté", et ce malgré la pluie venue interrompre le spectacle en plein air dans le parc , spectacle qui a poursuivi sa route dans la salle des fêtes



80 personnes au spectacle de Shakespeare proposé par les jeunes de Performing Arts School dans le parc de la Murgière



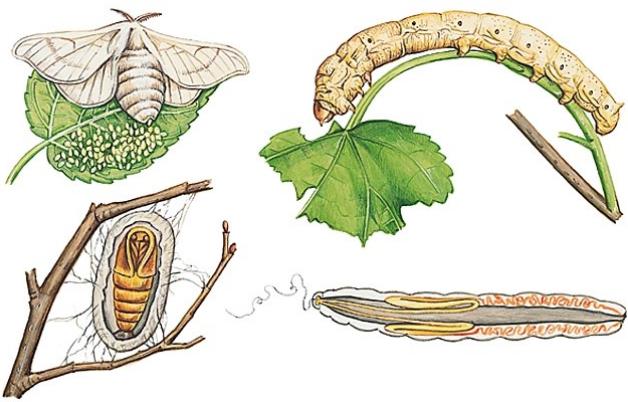
Plus de 50 personnes au spectacle déambulatoire Femmes de soie, Hommes de papier proposé par la compagnie Grange et Compagnie dans les rues du village

COORDINATION DES RETRAITES DE LA VALDAINE.



Le dimanche 19 juillet, par une belle journée, la coordination des retraités de la Valdaine a organisé sa fête d'été traditionnelle dans le parc de la Murgière. Le matin, après un accueil "café/petits gâteaux maison", les randonneurs se sont élancés sur les routes de la commune. A 11h30 un apéritif a réuni de nombreux adhérents et les élus du canton. Mme Colussi, Monsieur Gillet et Monsieur Rambaud, conseillers départementaux ont honoré de leur présence cet instant convivial. Après le pique nique dans un coin ombragé, les participants se sont adonnés aux joies de la pétanque ou de la belote jusqu'à la fin de l'après-midi.

UN SERICICULTEUR



L'activité du sériciculteur est entièrement dédiée à l'élevage du ver à soie. Mais, il est très attentif aussi à l'entretien de ses mûriers dont les feuilles servent de nourriture aux vers à soie. Ceux-ci s'enferment dans un cocon fait d'un enroulement de fils de soie.

Le fil de soie a permis le développement de toute une activité industrielle dans notre vallée de l'Ainan. « De sa naissance au fil de soie » en passant par les mûriers sera le thème de tout un stand lors de la fête des saveurs d'automne et des savoir-faire du **dimanche 11 octobre 2015** au parc de la Murgière.

Félicitations

Le dimanche 12 avril 2015, les cavaliers de concours complet club-Poney de l'Isère étaient réunis pour le championnat départemental de l'Isère au poney-club « Le Manège Enchanté » à Montagnieu (Isère).

En Club 3 (moins de 18 ans), c'est *Yann CLERC* de Massieu affilié à ce club qui s'est imposé avec Rahal de Gracombe.

A Lamotte-Beuvron (Loir et Cher), étaient organisés du 18 au 26 juillet 2015 les championnats de France de concours complet série Club. Dans la catégorie « Club 2 Cadet 1 », *Yann CLERC* du Manège Enchanté est devenu champion de France 2015. (sources : site Equinews).

Félicitations au jeune champion et à sa monture.

Concours de fleurissement.

Samedi 18 juillet, un jury composé d'élus a parcouru les routes de notre village afin d'évaluer les maisons fleuries et les potagers préalablement sélectionnés. Les lauréats sont :

Dans la catégorie "maisons avec jardin" :
Fabienne et Gilles Perrin-Cocon
Marlène et Patrick Pabiou
Maryse et Jacques Gigord
Danièle et Roger Tirard
Christiane et Gilbert Ojeda

Dans la catégorie "fermes fleuries" :
Christiane et Noël Chollat-Namy
Denise Guiboud-Ribaud

Dans la catégorie "décor bordant la voie" :
Simone Broussy
Yvette Gros-Flandre
ex-aequo Olivier Giros
et Patricia et Jacques-André Chassot

Dans la catégorie "potager" :
Eliane et Michel Monin-Picard
Cathy et Yannick François
Marinette Guéraud-Pinet
Ulysse Bienvenu.



La cérémonie récompensant ces lauréats aura lieu **dimanche 18 octobre à 10h30 en mairie**.
Merci à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre village.

Agenda :

Les 19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine

Le mardi 22 septembre : AG du Sou des écoles

Le dimanche 11 octobre : Fête des Saveurs d'automne & des Savoir-faire 2^eEd.

Le samedi 7 novembre : Livre à vous (15H30 à l'Eglise)

Le mercredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918



Avis de Coupures de courant

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité Réseau Distribution France a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le **jeudi 8 octobre 2015** de 09h00 à 11h00. **Quartiers ou lieux-dits :**

- > 33, 87, 82 CHEMIN DU SECHOIR
- > 323, 337, 365, 437, 509, 541, 551, 160, 188, 212, 284, 540, 556 ROUTE DES SOYEUX
- > 735, 743, 761, 827, 835, 903, 925, 993, 676, 768, 792, 810, 830, 870, 918 ROUTE DE LA MERIE

Révision de la liste électorale

La loi du 13 juillet 2015 vise à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales autorisant ainsi la prise en compte des demandes d'inscription déposées jusqu'au **mercredi 30 septembre 2015** pour la révision annuelle des listes électorales.

Pour toute inscription, il est indispensable de fournir **un justificatif d'identité et de domicile**. Si vous êtes récemment arrivés dans la commune, pensez à vous inscrire aux heures d'ouverture de la mairie. **N'attendez pas le dernier jour...**



INFORMATIONS :

. Secrétariat de Mairie

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 8h-10h

Jeudi 16h-19h

Téléphone

04 76 07 52 79

Fax

04 76 07 53 00

Email

mairie.massieu@paysvoironnais.com

. Ecole

04 76 07 18 29

. Garderie

périscolaire

06 25 52 74 17

. Halte-garderie de la Valdaine

06 85 74 01 69

. RAM

06 98 02 51 81

NUMEROS UTILES

. Sapeurs-pompiers 18

. Gendarmerie 17

. Préfecture de l'Isère Grenoble 04 76 60 34 00

. Sous-Préfecture de La Tour du Pin 04 74 83 29 99

. Communauté du Pays Voironnais 04 76 93 17 71

. Centre des Impôts La Tour du Pin 04 74 83 29 29

Fête des saveurs d'automne et des savoir-faire.

Le dimanche 11 octobre 2015, le CCAS et la Mairie de Massieu organisent la 2^{ème} édition d'une grande fête automnale de 9H à 17H.

La fête des saveurs d'automne et des savoir-faire se déroulera dans le parc de la Murgière, aux abords de la Mairie, dans la salle des fêtes ainsi que dans les locaux scolaires. Des producteurs du pays Voironnais viendront nous proposer fromage de chèvre et de vache, escargots, confitures et coulis, miel, volailles, viande bovine et porcine, chocolat artisanal, pâtisseries, pain, huile de noix, légumes, fruits et jus de fruits, bière artisanale, savon au lait de chèvre, etc....

Nous accueillerons dans la salle des fêtes des créateurs nous proposant peinture sur soie, miniatures en bois, poterie utilitaire et culinaire, créations artisanales de couture, tresses et bouquets de fleurs fraîches et naturelles, créations en carton, bijoux, sacs et petite maroquinerie en cuir, etc ...

Des démonstrations de savoir-faire seront au programme de cette journée.

Des nouveautés pour cette deuxième édition :

- Exposition d'un élevage de vers à soie (dévidage de cocons, etc...)
- Exposition d'une maquette « VILLAGE EN PISE » réalisée par les enfants de notre école lors des Ateliers « TERRE , MATIERE A CONSTRUIRE » pilotés par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays voironnais.
- Vous pourrez découvrir la pratique du Disc-Golf sur le terrain de rugby en lançant quelques disques. Un animateur vous accueillera et vous guidera dans cette activité très ludique (activité annulée en cas de pluie).

Présence du « Baratin » (Café associatif) : Bière, sirop et crêpes.

Repas automnal au profit du CCAS de notre commune.

Entrée et Parking gratuits.

Odile